



## CONSIGNES POUR L'ACHEMINEMENT DES PRÉLÈVEMENTS DE CYTOLOGIE EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES (ACP) BRETONNEAU

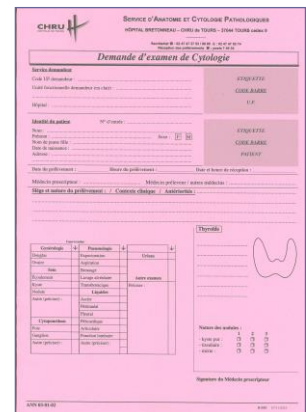
**1)** Chaque prélèvement doit être **identifié avec une étiquette du patient** (apposée sur flacon, tube, ...). S'il s'agit de **lames d'étalements cellulaires**, chaque lame doit être identifiée (nom du patient manuscrit sur partie prévue de la lame) ; les lames *préalablement séchées à l'air* doivent être rangées dans des boîtes adaptées (*une boîte par patient si possible*).

**2)** Chaque prélèvement doit être accompagné d'un **bon rose intitulé « Demande d'examen de Cytologie », seul formulaire à utiliser.**

Le service demandeur garde le double.

**N.B. : cet examen N'EST PAS UN EXAMEN DE BIOLOGIE**

⇒ **NE PAS UTILISER LA PRESCRIPTION à partir du DPP.**



**3)** Le **bon de demande doit être correctement renseigné** et de façon lisible:

- Identification du patient : étiquette patient  
nom, prénom, date de naissance, IPP\*, NDA\*,
- Identification du prescripteur :  
service, UF, destinataires, signature du prescripteur
- Date et heure de prélèvement,
- Nature du prélèvement et localisation,
- Renseignements cliniques et antérieurs.

\* sauf pour les établissements extérieurs

**4)** Une **fiche de non-conformité** est éditée par le service d'ACP Bretonneau en cas d'**absence d'un des quatre premiers items** (§ 3) ou de l'**utilisation exclusive de la prescription à partir du DPP**.

**5)** **Pendant les heures d'ouverture du service**, les prélèvements doivent être rapidement acheminés à l'**ABC**, qui les apporte dans le service d'ACP Bretonneau et les dépose dans le casier « Cytologie » situé dans la pièce de réception des prélèvements.

Seul le dépôt d'un **lavage broncho-alvéolaire (LBA)** doit être **immédiatement signalé** à la personne se trouvant à la réception ou à une secrétaire.

**6)** **En dehors des heures d'ouverture du service**, tous les prélèvements **accompagnés des bons de demande d'examen** sont **déposés à l'ABC** (accès sécurisé par badge agent) dans le **réfrigérateur** dédié à l'ACP Bretonneau.

### Accès et contacts :

- **ABC** : Bâtiment B2A 1<sup>er</sup> étage
  - **Anatomie et Cytologie pathologiques - Bretonneau** : Bâtiment B2A 1<sup>er</sup> étage
    - Réception des prélèvements : 74034
    - Secrétariat : 73753 - 79985 - 74885 - 78617
    - Cadre : 71577
- Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi - 8h30 à 17h